

» on en aura le pouvoir & la volonté. »

Quelque persuadé que soit Mr. de la Condamine des avantages de l'inoculation ; quelques traits d'éloquence qu'il employe pour en persuader la pratique ; il implore néanmoins les lumières & l'autorité des *Facultés de Théologie & de Médecine ; des Académies & des Chefs de la Magistrature ; des Savans & des Gens de Lettres* : « C'est à eux ( dit-il ) qu'il appartient » de bannir des scrupules fomentés par l'ignorance, & de faire sentir au Peuple que son utilité propre , que la charité chrétienne , que le bien de l'Etat, que la conservation des hommes sont intéressés à l'établissement de l'Inoculation. Quand il s'agit du bien public, il est du devoir de la Nation pensante d'éclairer ceux qui sont susceptibles de lumières, & d'entraîner par le poids de l'autorité cette foule sur qui l'évidence n'a point de prise. »

Ce Mémoire sera inséré dans le Volume de l'Académie Française pour l'année 1754. En attendant l'édition de ce Volume, il étoit à propos qu'un morceau si intéressant, si lié au bien public, fût entre les mains de tout le monde. Notre Extrait ne fait que l'annoncer. Il faut supposer que nous ne représentons pas la centième partie de ce qu'il vaut en lui-même.

Aussi en a-t-on trouvé à *Londres* toutes les raisons déduites avec tant de solidité , & les conséquences tirées avec tant de justice & de connoissance de la matière qui y est traitée, qu'on ne doit pas être frappé si la méthode de l'inoculation est mise de plus en plus en pratique à *Londres* , & si l'on vient aussi d'en faire l'épreuve sur le Prince Guillaume , le Prince  
Henri